

A.L.E.C.

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2000 €

Siège social : 1188 Avenue du Comté de Nice
34080 Montpellier

RCS de Montpellier N° 799 850 219 (2014 B 207)

PROCES VEBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 26 Mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mai, A dix heures, Les associés de la SARL A.L.E.C., dont le siège social est sis 1188 Avenue du Comté de Nice, MONTPELLIER (34080) se sont réunis sur la convocation écrite qui leur a été faite par le gérant.

Il a été dressé une feuille de présence, qui a été émargée à l'entrée de la séance par tous les associés présents et mandataires et tous les associés représentés.

Monsieur Frédéric DAURES préside la séance en sa qualité de gérant majoritaire associé unique.

Le gérant constate que la feuille de présence, certifiée exacte par l'ensemble des associés, fait ressortir que les associés présents ou représentés possèdent plus de trois quarts des parts.

En conséquence, l'assemblée réunissant le quorum requis peut valablement délibérer.

Le gérant ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice 2024
- Approbation de ces comptes et du rapport de gestion
- Rémunération de gérance

Tous les porteurs de parts, quel que soit le nombre de leurs parts peuvent prendre part au vote. Puis, le gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée la feuille de présence à l'assemblée à laquelle sont joints les pouvoirs des associés représentés, le texte des projets de résolutions ainsi que l'ensemble des comptes et inventaires et le rapport de gestion soumis à l'assemblée par le gérant.

Le gérant déclare alors la discussion ouverte. Après avoir rappelé que ces différents documents ont été tenus à la disposition des associés au siège social à compter de la convocation de l'assemblée, le gérant, ouvre les discussions.

Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

10

L'assemblée générale ordinaire approuve la convocation écrite qui lui a été faite par le gérant.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice 2024 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un bénéfice de 3 320 €.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence l'assemblée générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

La somme de : 3 320 € au report à nouveau

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Monsieur Frédéric DAURES percevra une rémunération de 53 000,00 € net à titre de rémunération de gérance pour l'année 2025.

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée au Gérant au cours de l'exercice 2024 pour un montant de 53 795 euros.

Il est précisé qu'aucun dividende n'a été distribué lors des trois précédents exercices et qu'aucune distribution ne sera effectuée au titre de l'année 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, L'assemblée approuve et donne pouvoir au gérant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal lequel, après lecture, a été signé par les associés.



Sarl A.L.E.C.
1188, Avenue du Comté de Nice
34080 Montpellier
Tél: 06.61.65.12.70 Fax 09.57.65.36.38
Siret : 79985021900012 APE : 71123

N° 2065-SD
2025Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
ALEC 1188 Avenue du comté de Nice 34080 Montpellier	
SIRET 7 9 9 8 5 0 2 1 9 0 0 0 2 0	Mél : contact@sarl-alec.com
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Ingénierie, études techniques
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1. Résultat fiscal	
Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2. Plus-values	
PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %
Autres PV imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations	
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)	
---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %	

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI x NON
Si oui, indication du logiciel utilisé	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
ENTITE 00 00 34000 Montpellier		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date : 15052025	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Lieu : Montpellier	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Qualité et nom du signataire : Gérant	
Prestataire :		Signature : Frédéric Daures	
		Sarl A.L.E.C. 1188, Avenue du Comté de Nice 34080 Montpellier	

Tél: 06.61.65.12.70 Fax 09.57.65.36.38
Siret : 79985021900012 APE : 7112B

Copie certifiée conforme
à l'original.
la gérance Frédéric DAURES

G	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
---	--

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

H	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)
----------	---

[illegible]

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
---	---

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise <u>ALEC</u>										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>1188 Avenue du comté de Nice 34080 Montpellier</u>																									
SIRET <table><tr><td>7</td><td>9</td><td>9</td><td>8</td><td>5</td><td>0</td><td>2</td><td>1</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>0</td></tr></table>												7	9	9	8	5	0	2	1	9	0	0	0	2	0
7	9	9	8	5	0	2	1	9	0	0	0	2	0												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table> Durée de l'exercice précédent * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>												1	2	1	2										
1	2																								
1	2																								

										Exercice N clos le					
										31/12/2024					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012										
		Autres *	014		016										
	Immobilisations corporelles *		028	29 253	030	18 797				10 456					
	Immobilisations financières * (1)		040	1 680	042					1 680					
	Total I (5)			044	30 933	048	18 797				12 136				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	91 084	052					91 084				
		Marchandises *		060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	3 144	066					3 144					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	17 278	070				17 278					
		Autres * (3)		072	17 500	074				17 500					
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	21 559	086					21 559					
	Charges constatées d'avance *		092		094										
	Total II			096	150 565	098				150 565					
	Total général (I + II)			110	181 497	112	18 797			162 701					
PASSIF										Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *								120		2 000				
	Écarts de réévaluation								124						
	Réserve légale								126		200				
	Réserves réglementées *								130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *						131		)	132					
	Report à nouveau								134		9 533				
	Résultat de l'exercice								136		3 320				
	Subventions d'investissement								137						
	Provisions réglementées								140						
	Total I								142		15 054				
Provisions pour risques et charges								Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156		59				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *								166		15 016				
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)						169	2 151	)	172	14 483				
	Comptes courants d'associés								173		1 154				
	Autres dettes								175		116 936				
	Produits constatés d'avance								174						
Total III								176		147 647					
Total général (I + II + III)								180		162 701					
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		4 990						
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ALEC

Néant ☐ *Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2024

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210				
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214				
			Services *		217		218	200 096			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	63 600			
	Production immobilisée *						224				
	Subventions d'exploitations reçues						226	6 000			
	Autres produits						230	13			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	269 709			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234				
	Variation de stocks (marchandises) *						236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	111 999			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	(8 813)			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	56 480			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243	1 255	244	8 679		
	Rémunérations du personnel *						250	70 942			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	22 107			
	Dotations aux amortissements *						254	4 124			
		dont amortissement du fonds de commerces					255				
	Dotations aux provisions						256				
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		}	262	712		
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
	Total des charges d'exploitation (II)						264	266 228			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	3 480		
Produits financiers (III)		280	6		Charges financières (V)		294	166			
Produits exceptionnels (IV)							290				
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		}	300				
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348							
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306				
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)								310	3 320		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	3 320	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316	288				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318					
	Provisions non déductibles *					322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324					
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	1 689				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987			342			
				JEI (44. sexies A)	989						
		ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138					
		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		France Ruralités Revitalisation (art.44 quindécies A)	181					
		ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements et souscriptions autre mer)	344					
		Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sèdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993					
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit				346		350			
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643					
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647					
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641					
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	5 297	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356				
	Déficits antérieurs reportables * 1.0. 0.0.1 dont imputés sur le résultat :								360	5 297	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370		372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2025

ALEC

Extension

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : ALECNéant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	831	442	3 740	444		446	4 571				
	Installations générales agencements divers	450	8 697	452		454		456	8 697				
	Matériel de transport	460	12 075	462		464		466	12 075				
	Autres immobilisations corporelles	470	2 660	472	1 250	474		476	3 910				
Immobilisations financières		480	1 680	482		484		486	1 680				
TOTAL		490	25 943	492	4 990	494		496	30 933				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	831	532	210	534		536	1 041		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	4 402	542	947	544		546	5 349		
	Matériel de transport	550	7 748	552	2 415	554		556	10 163		
	Autres immobilisations corporelles	560	1 692	562	552	564		566	2 243		
TOTAL		570	14 673	572	4 124	574		576	18 797		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobili-	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
sons	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : ALEC

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres immobilisations incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	1 0 0 0 1
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombres d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	5 2 9 7
Déficits reportables	984	4 7 0 4
Déficits de l'exercice	960	
Total des déficits restant à reporter	970	4 7 0 4

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	2 9 2 4
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	18 1 0 1
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	33 9 0 5
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	13 2 5 3
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

5

Désignation de l'entreprise: ALEC										Néant ☐ *																					
Exercice ouvert le: 01/01/2024 et clos le: 31/12/2024										Données en nombre de mois		1	2																		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																															
Effectif moyen du personnel * :										376	1,00																				
Dont apprentis										657	1,00																				
Dont handicapés										651																					
Effectifs affectés à l'activité artisanale										861																					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																															
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																															
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										108	200 096																				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										118																					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										119																					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										105																					
TOTAL 1										106	200 096																				
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																															
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										115	13																				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										143	63 600																				
Subventions d'exploitation reçues										113	6 000																				
Variation positive des stocks										111																					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										116																					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										153																					
TOTAL 2										144	69 613																				
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)																															
Achats										121	111 999																				
Variation négative des stocks										145	(8 813)																				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										125	42 288																				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										146																					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										133																					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										148	712																				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										128																					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										135																					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										150																					
TOTAL 3										152	146 186																				
IV - Valeur ajoutée produite																															
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										137	123 523																				
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).										117																					
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																															
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE																															
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										020	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)										022	200 096		Effectifs au sens de la CVAE *		023																
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										026																					
Période de référence										024	0	1	/	0	1	/	2	0	2	4	160	3	1	/	1	2	/	2	0	2	4
Date de cessation												/				/															
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.																															
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.																															

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le 31122024 SIREN 799850219

Dénomination de l'entreprise ALEC

Adresse (voie) 1188 Avenue du comté de Nice

Code postal 34080 Ville Montpellier

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom de famille

Daures

Prénom(s)

Frederic

Nom d'usage

% de détention

100,00

Nb de parts ou actions

100

Naissance: Date

03/04/1969

N° Département

48

Commune

Pays

Adresse : N°

123

Voie

Avenue Vauban

Code Postal

34110

Commune

FRONTIGNAN

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance: Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 20

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122024

SIREN

7 9 9 8 5 0 2 1 9

Dénomination de l'entreprise

ALEC

Adresse (voie)

1188 Avenue du comté de Nice

Code postal

34080

Ville

Montpellier

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays